

travail est effectivement en cours. Cependant, selon la politique établie, ce service ne divulgue pas le détail de ses recherches avant qu'on ait porté des accusations devant un tribunal ou rendu un non-lieu.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

QUÉBEC—LES MESURES VISANT À ÉLIMINER LE MÉCONTENTEMENT

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

En plus de la loi sur les mesures de guerre mise en vigueur en vue de maîtriser le terrorisme, le gouvernement envisage-t-il l'adoption d'autres mesures à caractère économique et social susceptibles de faire disparaître les principales causes du mécontentement qui existe actuellement dans certaines parties du pays?

M. l'Orateur: La question de l'honorable député est évidemment très importante, mais il la reconnaît, je crois, qu'une question d'une aussi vaste portée nécessite normalement une réponse d'ordre général, qui devrait être donnée à l'appel des motions.

* * *

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LA LIVRAISON DES QUALITÉS SUPÉRIEURES

[Traduction]

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme on s'est occupé surtout, jusqu'à présent, du transport du blé de catégorie inférieure, le ministre nous dirait-il quand on pourra faire des livraisons de blé des autres catégories?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la question m'a été posée avant-hier et j'ai répondu que la Commission du blé s'occupait de la chose. Naturellement, il y a une bonne quantité de blé des catégories 1, 2 et 3 dans les élévateurs à grain et le réseau de manutention; aussi, le transport dont parle le député ne s'imposait-il pas de façon immédiate, puisqu'il fallait réserver l'espace voulu pour les autres catégories. Je pense néanmoins que nous pourrions bientôt établir un premier quota pour les catégories générales de blé.

LE BLÉ—LA FERMETURE DU SYNDICAT 1968-1969—LA QUESTION DES DÉFICITS

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Vu qu'un décret ministériel a été adopté en vue de la fermeture du syndicat du blé 1968-1969, le ministre nous dirait-il quelle proportion des fonds destinés à combler le déficit de ce syndicat a été versée à cette fin?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je pourrai sûrement [L'hon. M. Basford.]

donner avant longtemps un chiffre précis, mais j'ajoute, pour répondre plus précisément à la question, que le montant attribué à cette fin, dans les prévisions budgétaires précédentes, a dû être employé en entier pour ce fonds et il a même fallu ajouter un montant supplémentaire.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA CONSTRUCTION DE CONTRE-TORPILLEURS—L'ÉTUDE DES DEVIS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Défense nationale. Pourrais-je lui demander s'il est en mesure, ou le gouvernement, de dire si un ou deux navires seront retranchés du programme des DDH 280; sinon, peut-il nous dire quand la révision des frais de construction sera terminée?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je ne puis répondre à cette question à l'heure actuelle. J'espère pouvoir donner, d'ici quelques semaines, au moins ces quelques détails sur les navires.

M. Forrestall: Le ministre nous dirait-il si pendant qu'on revise les frais de construction le travail se poursuit sur les quatre navires?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je crois que si, mais je devrai me renseigner. Les travaux se poursuivent au moins dans le cas des navires dont la construction est avancée.

* * *

LES PENSIONS

LES CANADIENS D'ORIGINE ALLEMANDE ET LE DROIT AUX PRESTATIONS

M. Keith Hymmen (Kitchener): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Peut-il parler à la Chambre de son récent voyage en Allemagne et de ses entretiens avec les autorités ouest allemandes sur le droit des Canadiens d'origine allemande aux prestations de pension qu'ils se sont acquises?

M. l'Orateur: A mon avis, on devrait répondre à cette question à l'appel des motions. Je ne vois pas très bien en quoi la question est urgente, mais si elle l'est, le député pourrait m'en reparler en vue d'en prévoir la discussion au moment de l'ajournement.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—LA PUBLICATION DE L'IDENTITÉ DES DÉTENUS

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au premier ministre? Est-il